

# Revue internationale de politique de développement

Numéro 1 (2010)

Dossier | Afrique : 50 ans d'indépendance — Revue | Évolutions des politiques de développement

---

Christophe Golay

## **Crise et sécurité alimentaires : vers un nouvel ordre alimentaire mondial ?**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Christophe Golay, « Crise et sécurité alimentaires : vers un nouvel ordre alimentaire mondial ? », *Revue internationale de politique de développement* [En ligne], 1 | 2010, mis en ligne le 11 mars 2010. URL : <http://poldev.revues.org/133>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Institut de hautes études internationales et du développement  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://poldev.revues.org/133>  
Document généré automatiquement le 27 mars 2010. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© The Graduate Institute|Geneva

**Christophe Golay**

# Crise et sécurité alimentaires : vers un nouvel ordre alimentaire mondial ?

Pagination de l'édition papier : p. 229-248

*L'auteur tient à remercier Ioana Cismas de l'aide précieuse qu'elle lui a apportée dans la recherche documentaire pour rédiger cet article. Il remercie également l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de l'avoir aimablement autorisé à reproduire et/ou à adapter des graphiques extraits de documents ainsi que du site Internet de la FAO (les mentions précises de ces sources se trouvent au bas de chaque graphique).*

## 1. Introduction

- 1 La question de l'accès à l'alimentation est plus que jamais d'actualité. Depuis l'éclatement de la crise alimentaire en 2007 et 2008, les Etats, les agences des Nations unies et une grande partie des mouvements sociaux ont pris position sur les causes de la crise et les moyens d'y remédier. Pour la première fois, une équipe spéciale de haut niveau regroupant l'ensemble des chefs d'agences des Nations unies a été créée par le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), dans le but de trouver des solutions à la faim et la sous-alimentation. Pendant la même période, les Etats ont participé à plusieurs réunions internationales pour tenter d'apporter des réponses coordonnées à l'augmentation sans précédent du nombre de personnes sous-alimentées dans le monde.
- 2 La crise alimentaire a également fait l'objet de nombreuses réflexions en Suisse. La Direction du développement et de la coopération (DDC) a répondu à la crise alimentaire en augmentant son aide humanitaire et son aide au développement rural et elle a fait de la sécurité alimentaire l'un de ses thèmes d'action prioritaires. Au même moment, plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) ont mené des campagnes sur la crise alimentaire et la nécessité de lutter contre la faim (Wolf et Baumann 2008).
- 3 Alors que le premier Objectif du Millénaire pour le développement – qui est de réduire de moitié la proportion des personnes souffrant de la sous-alimentation et vivant dans l'extrême pauvreté d'ici 2015 – paraissait difficilement réalisable avant la crise alimentaire, il est devenu clairement inatteignable (FAO 2008b, 4).
- 4 Dans ce contexte, l'objectif de ce chapitre est de présenter la crise alimentaire qui a éclaté en 2007 et 2008, tout en la remettant dans la perspective de la sous-alimentation chronique qui touche plus de 840 millions de personnes depuis 1990. Pour y parvenir, nous commencerons par décrire l'ampleur et les causes de la sous-alimentation entre 1990 et 2005 (2). Nous analyserons ensuite les chiffres et les causes de la crise alimentaire (3), avant de présenter les solutions proposées par les Etats, les Nations unies et la société civile pour y remédier, en tentant d'évaluer leur caractère cohérent et novateur (4). Au moment où des experts perçoivent la création d'un nouvel ordre alimentaire mondial (Conseil des droits de l'homme 2008b, 32-35), nous conclurons en essayant de dégager les conditions qui permettraient de lutter plus efficacement contre la faim (5).

## 2. Mise en perspective : la sous-alimentation dans le monde avant la crise alimentaire

### 2.1. Les chiffres de la sous-alimentation chronique entre 1990 et 2005

5 En 1996 et 2000, les Etats ont pris deux fois un engagement solennel, unanime et chiffré de lutter contre la faim. En 1996, dans la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, ils se sont engagés à réduire de moitié le *nombre* de personnes sous-alimentées d'ici 2015<sup>1</sup>. Quatre ans plus tard, dans la Déclaration du Millénaire des Nations unies, ils se sont engagés, plus modestement, à réduire de moitié la *proportion* de ces mêmes personnes sous-alimentées d'ici 2015 (AG 2000, 4-6).

6 En prenant ces deux engagements, les Etats ont choisi l'année 1990 comme référence pour calculer les progrès accomplis. Selon les chiffres de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 842 millions de personnes étaient chroniquement sous-alimentées en 1990 (FAO 2008b, 12). En 1996, à Rome, les Etats se sont donc engagés à réduire à 421 millions le nombre de personnes sous-alimentées d'ici 2015 ; en 2000, dans la Déclaration du Millénaire des Nations unies, ils se sont engagés à réduire à 591 millions ce même nombre de personnes sous-alimentées d'ici 2015 (Kracht 2005, 120).

7 En 2005, à mi-parcours, les experts ont dû constater que ces objectifs seraient difficilement atteignables (Kracht 2005, 120 ; FAO 2008b, 12). 848 millions de personnes étaient encore chroniquement sous-alimentées en 2005 (FAO 2008b, 4) : 832 millions dans les pays en développement, dont 221 millions en Afrique subsaharienne, 231 millions en Inde et 123 millions en Chine, et 16 millions dans les pays industrialisés. Parmi ces centaines de millions de personnes, des dizaines de millions d'enfants ne disposaient pas d'une ration alimentaire suffisante. C'est pourquoi 6 millions d'enfants meurent chaque année, directement ou indirectement, des conséquences de la sous-alimentation – c'est-à-dire un enfant toutes les 5 secondes (FAO 2005, 20).

8 Entre 1990 et 2005, le nombre de personnes sous-alimentées a donc augmenté de 6 millions de personnes, alors que leur proportion n'a diminué que de 20% de la population mondiale à 16% (FAO 2006, 6) – une diminution qui était déjà bien trop faible pour prétendre atteindre le premier Objectif du Millénaire d'ici 2015.

### 2.2. Les causes de la sous-alimentation chronique

9 Les causes de la sous-alimentation chronique sont infiniment complexes. Pour les rendre compréhensibles, U. Jonsson (1988, 28-35) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF 1998, 25-37) ont proposé une distinction utile entre trois types de causes : les causes *immédiates*, physiologiques, les causes *sous-jacentes*, au niveau des ménages, et les causes *fondamentales*, au niveau de la société (Golay 2009a, 63-67).

10 Les *causes immédiates* sont le manque d'alimentation absorbée par une personne et sa faible résistance à la maladie. Ces causes décrivent simplement le fait qu'une personne n'a pas accès à une alimentation suffisante et que sa santé en est affectée. Ce sont des causes *physiologiques* ; elles sont les mêmes pour toute personne qui souffre de la sous-alimentation.

11 Les *causes sous-jacentes* sont plus complexes. Alors que l'on a cru pendant longtemps que la principale cause de la sous-alimentation était le manque d'alimentation *disponible*, A. Sen fut l'un des premiers à démontrer qu'il pouvait y avoir des famines sans baisse de la disponibilité alimentaire, dans des régions où certains groupes de la population n'avaient plus accès à l'alimentation, même si celle-ci demeurait disponible (1981 ; 2001).

12 Cette analyse d'A. Sen, basée sur l'étude des principales famines du XX<sup>e</sup> siècle, notamment en Inde, au Bangladesh et en Ethiopie, est également valable pour expliquer les causes sous-

13 jacentes de la sous-alimentation chronique. Dans la plupart des pays, en Occident mais aussi en Amérique latine, en Asie et en Afrique, l'alimentation est très souvent disponible en quantité suffisante, mais des millions de familles, exclues et souvent discriminées, n'y ont pas accès<sup>2</sup>. Sur les 848 millions de personnes qui étaient chroniquement sous-alimentées en 2005, 50% vivaient dans des petites exploitations agricoles, 20% étaient des familles de ruraux sans terres, 10% des familles de pasteurs nomades, de petits pêcheurs ou de personnes dépendant de la forêt pour leur subsistance, et 20% vivaient dans la pauvreté urbaine (UN Millennium Project 2005, 3-4). 70% étaient des femmes (FAO 2008d). Ces personnes étaient sous-alimentées car elles ne possédaient pas de *droits* suffisants sur des ressources productives – la terre, l'eau, les semences, les pêches ou la forêt – ou sur un revenu ou une aide sociale qui leur aurait permis d'avoir accès à l'alimentation.

14 Les *causes fondamentales* de la sous-alimentation chronique sont celles dont les racines se trouvent dans la structure de la société. Elles peuvent être historiques, politiques, économiques, culturelles ou même écologiques (Jonsson 1988, 29-33). Ce sont celles qui expliquent pourquoi les groupes les plus vulnérables de la société n'ont pas des droits de possession suffisants sur les ressources productives qui leur permettraient d'avoir accès à l'alimentation. 15 Contrairement à une idée reçue, ces causes fondamentales ne peuvent se résumer à la *guerre* ou aux *catastrophes naturelles*. Les conflits armés et les catastrophes naturelles (principalement les sécheresses et les inondations) limitent certes de façon importante l'accès à l'alimentation, mais ils ne touchent que 10% des personnes qui souffrent de sous-alimentation chronique (UN Millennium Project 2005, 3-4). Aujourd'hui, la plupart des chercheurs s'accordent pour dire que les *causes fondamentales* de la sous-alimentation sont les *exclusions politiques et économiques*, les *injustices sociales* et les *discriminations* (Brunel 2009, 43-59).

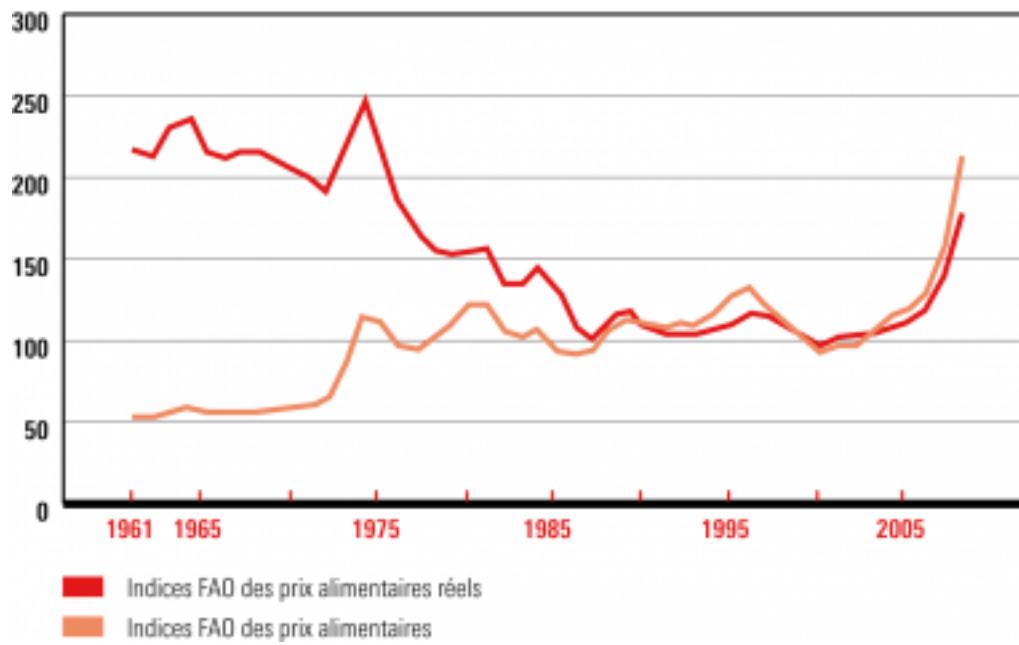
16 J. de Castro l'a très bien résumé : « La faim, c'est l'exclusion. Exclusion de la terre, du revenu, du travail, du salaire, de la vie et de la citoyenneté. Quand une personne arrive au point de ne plus rien avoir à manger, c'est que tout le reste lui a été dénié. C'est une forme moderne d'exil. C'est la mort dans la vie » (FAO 2004, 9)<sup>3</sup>.

### 3.1. Les chiffres de la crise alimentaire

#### 3.1.1. Les fluctuations des prix des denrées alimentaires

17 Selon des études de la FAO (2008b ; 2008c), de la Banque mondiale (2008) et de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI 2008), les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 40% entre mars 2007 et mars 2008, de 56% entre janvier 2007 et juin 2008, de 83% entre février 2005 et février 2008 (181% pour le blé) et de 130% entre janvier 2002 et juin 2008. Entre mars 2007 et mars 2008, le prix du blé a augmenté de 130% sur le marché international, celui du riz de 74%, celui du soja de 87% et celui du maïs de 31% (FAO 2008c). Cette augmentation spectaculaire des prix a donc amplifié une tendance structurelle qui a vu les prix des denrées alimentaires augmenter de 2002 à 2008.

18 Comme l'a noté le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, O. De Schutter, cette situation est historiquement exceptionnelle : « Au premier trimestre 2008, les prix nominaux internationaux de toutes les principales denrées alimentaires ont atteint les niveaux les plus élevés enregistrés en près de cinquante ans, tandis que les prix en valeur réelle ont atteint leur plus haut niveau en près de trente ans, ce qui a provoqué des troubles sociaux dans plus de quarante pays » (AG 2008, 4) (voir graphique 1).

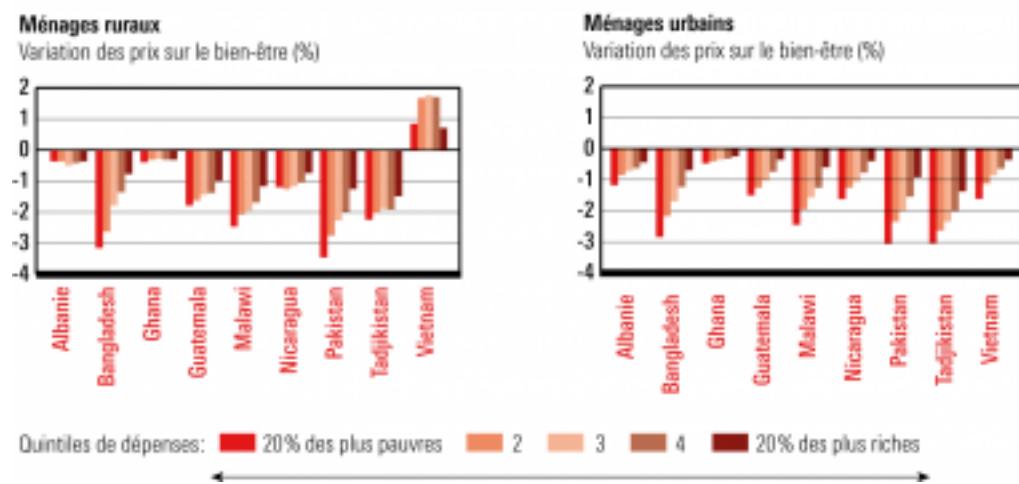
**Graphique 1 - Evolution des indices FAO des prix alimentaires, 1961-2008**

Source : FAO (2008b, 9).

Note : 1998-2000 = 100.

19 Cette augmentation des prix sur le marché international a entraîné une hausse substantielle de la *facture alimentaire*, c'est-à-dire du coût des importations alimentaires, touchant en particulier les pays dépendants de ces importations pour garantir la sécurité alimentaire de leur population. Pour les pays les plus touchés par la crise alimentaire, qui étaient dépendants des importations pour au moins 40% de leurs besoins, la *facture alimentaire* a augmenté de 37% entre 2006 et 2007 et de 56% entre 2007 et 2008. Pour l'Afrique, elle a augmenté de 74% entre 2007 et 2008 (FAO 2008c).

20 La hausse des prix a également eu des conséquences désastreuses sur la *capacité des ménages à s'alimenter*, touchant en particulier les ménages les plus pauvres des villes et des campagnes des pays en développement (voir graphique 2) et le plus durement les ménages dirigés par des femmes (FAO 2008b, 26).

**Graphique 2 - Une hausse de 10% du prix des denrées fragilise encore davantage les ménages les plus pauvres**

Source : FAO (2008b, 23).

Remarque : la méthodologie employée est similaire à celle utilisée par A. Deaton dans « Rice prices and income distribution in Thailand : A nonparametric analysis » (*The Economic Journal*, vol. 99, n° 395, 1989, pp. 1-37) et par N. Minot et F. Goletti dans *Rice market liberalization and poverty in Viet Nam* (Rapport de recherche n° 114, Washington : IFPRI, 2000).

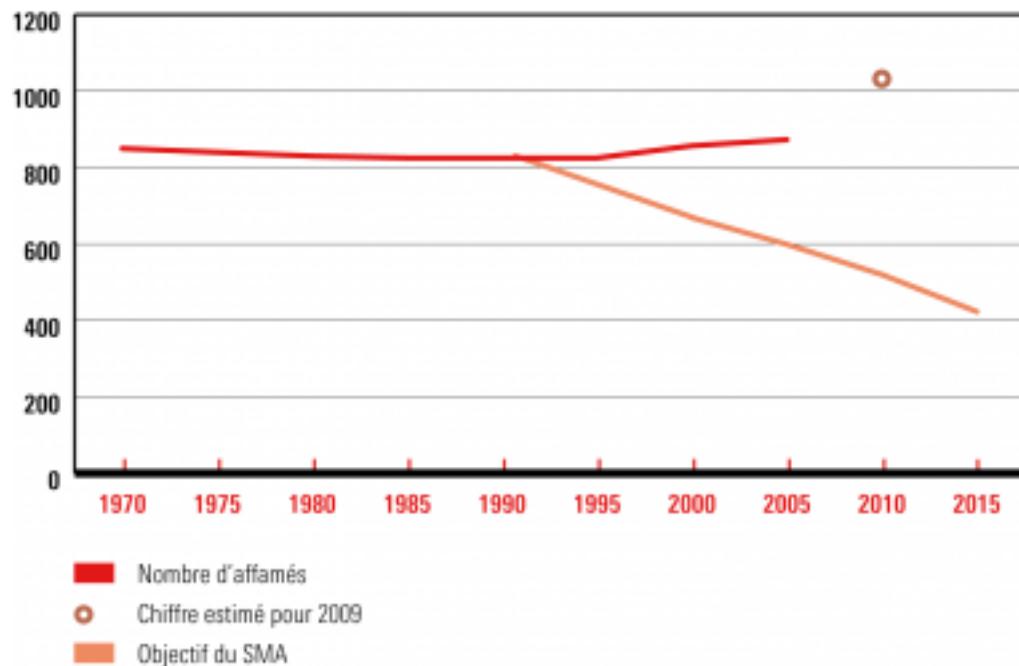
21 Depuis l'été 2008, les prix des céréales se sont sensiblement réduits sur le marché international<sup>4</sup>. Mais ils ont eu tendance à baisser moins rapidement sur les marchés locaux de nombreux pays en développement, où à la fin 2008 ils coûtaient encore en moyenne 24% de plus qu'au début 2007 (FAO 2009a, 1).

### 3.1.2. L'augmentation du nombre de personnes sous-alimentées

22 La crise alimentaire a entraîné une hausse sans précédent du nombre de personnes sous-alimentées dans le monde. Le 16 octobre 2008, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, le directeur général de la FAO, J. Diouf, a pour la première fois annoncé que 75 millions de personnes avaient été affectées par la crise alimentaire en 2007, portant le nombre de personnes sous-alimentées à 923 millions à la fin 2007 (FAO 2008b, 6). En 2008, 40 millions de personnes supplémentaires ont été touchées par la crise, portant le nombre de personnes sous-alimentées à 963 millions à la fin 2008 (FAO 2008e). Selon les estimations de la FAO rendues publiques en octobre 2009, la tendance se poursuit et, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, plus d'un milliard de personnes souffrent de la sous-alimentation (FAO 2009b).

23 Au vu de cette nouvelle réalité, les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) et de la Déclaration du Millénaire seront clairement inatteignables en 2015 (voir graphique 3).

**Graphique 3 - Nombre de personnes souffrant de la sous-alimentation (en millions)**



Source : FAO (2009a, 1).

## 3.2. Les causes de la crise alimentaire

24 En analysant les causes de la crise alimentaire, il faut distinguer les causes de l'augmentation des prix des denrées alimentaires (3.2.1) de celles de l'augmentation du nombre de personnes sous-alimentées (3.2.2).

### 3.2.1. Les causes de l'augmentation des prix des denrées alimentaires

25 Il y a eu des débats importants sur les causes de l'augmentation des prix des denrées alimentaires, et il semble qu'il faille distinguer entre les causes de l'augmentation structurelle

des prix depuis 2002 et celles de l'augmentation conjoncturelle des prix entre mars 2007 et mars 2008.

26 La demande croissante des classes moyennes des pays émergents

27 L'une des premières causes avancées fut l'augmentation de la demande des classes moyennes des pays émergents en produits carnés (en particulier en Chine) et laitiers (en particulier en Inde). Il faut 4 à 10 kilos de céréales pour produire un kilo de viande et 4 kilos de céréales pour produire un litre de lait. L'augmentation de la demande des classes moyennes chinoise et indienne entraîne donc automatiquement une augmentation de la demande de céréales (Parmentier 2009, 121-131). Cette demande croissante peut expliquer en partie l'augmentation structurelle des prix depuis 2002 (IFPRI 2008, 3). Mais elle ne peut expliquer le bond soudain des prix des aliments entre 2007 et 2008, ni le fait que ceux-ci soient redescendus depuis l'été 2008 (Berthelot 2008).

28 La baisse de la production alimentaire due aux changements et aux catastrophes climatiques  
29 Une deuxième cause qui fut rapidement avancée est liée à la diminution de l'offre de céréales due aux changements climatiques, qui ont entraîné des sécheresses pendant plusieurs années en Australie et dans plusieurs pays d'Afrique, des inondations à répétition en Asie et des cyclones en Amérique latine et dans les Caraïbes. Cette cause est également de nature structurelle et explique en partie l'augmentation des prix depuis 2002 (IFPRI 2008, 3-5). Mais elle doit être relativisée quant à son impact sur les prix en 2007 et 2008 (Berthelot 2008).

30 La production d'agrocarburant

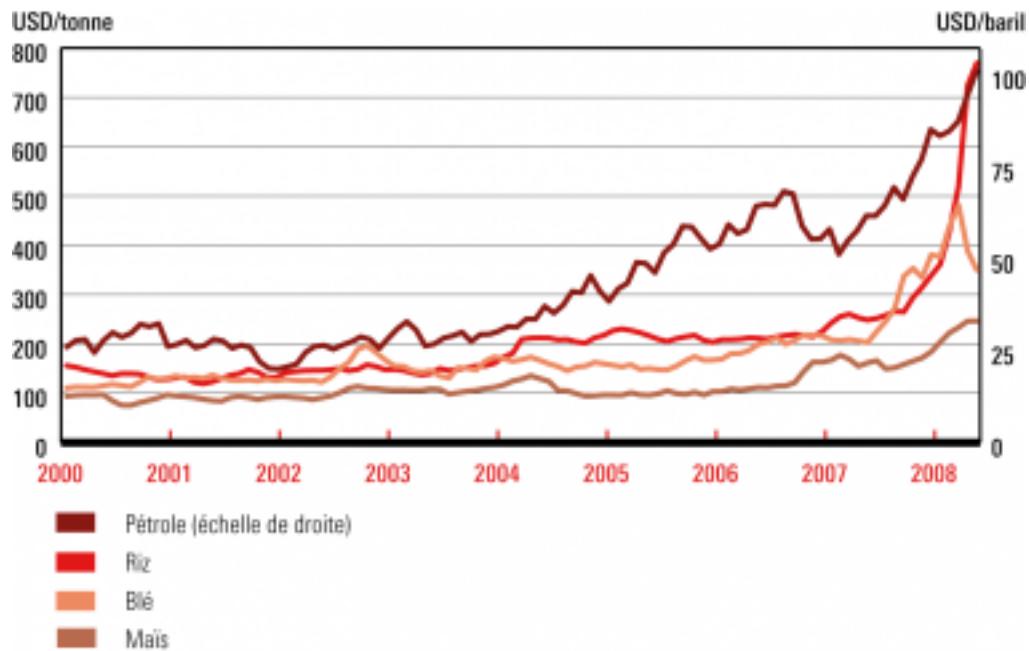
31 Des milliards de dollars américains ont été investis ces dernières années, principalement par les Etats-Unis et l'Union européenne, pour subventionner la production d'agrocarburants (AG 2007, 8-17). Aux Etats-Unis, premier exportateur de maïs sur le marché international, un tiers de la production nationale de maïs a été consacré à la production d'agrocarburants en 2007 (Berthelot 2008). Cette affectation, qui a réduit l'offre de céréales disponibles sur le marché international, s'est encore amplifiée en 2008 quand le prix du pétrole était au plus haut (IFPRI 2008, 3).

32 Selon un rapport de la Banque mondiale, l'augmentation de la production d'agrocarburants est responsable pour 70% à 75% de l'augmentation des prix alimentaires entre 2002 et 2008, principalement car elle a provoqué une diminution de l'offre de produits alimentaires et une substitution des cultures vivrières au profit des cultures pour la production d'agrocarburants (Mitchell 2008).

33 Deux causes conjoncturelles ont eu une influence plus importante sur l'augmentation soudaine des prix des denrées alimentaires à la fin de l'année 2007 et au début de l'année 2008 : l'augmentation du prix du pétrole et la spéculation.

#### 34 **L'augmentation du prix du pétrole**

35 Les prix des denrées alimentaires sont depuis toujours fortement corrélés au prix du pétrole, car la production d'aliments et leur transport nécessitent une grande quantité d'énergie (IFPRI 2008, 3) (voir graphique 4). Cela s'est vérifié en 2007 et 2008, quand les prix des aliments ont été à leur plus haut niveau sur le marché international au moment où le prix du pétrole atteignait des sommets, jusqu'à 120-150 USD le baril entre avril et juillet 2008 (Berthelot 2008).

**Graphique 4 - Prix du maïs, du blé, du riz et du pétrole entre janvier 2000 et mars 2008**

Source : IFPRI (2008, 4).

Remarque : Même s'il existe une forte corrélation entre les niveaux des prix alimentaires et ceux du pétrole, elle n'est pas la seule relation forte. D'autres facteurs, comme la demande alimentaire élevée due à la croissance économique et le manque de réponse de la production, jouent également un rôle dans cette augmentation des prix alimentaires.

36

### La spéculation sur les prix des denrées alimentaires

37

Finalement, le très bas niveau des stocks de céréales à la fin de l'année 2007, associé à la crise des *subprimes* aux Etats-Unis, a entraîné la deuxième cause principale de l'augmentation soudaine des prix alimentaires au début de l'année 2008 : la spéculation sur les prix des céréales. Au premier trimestre 2008, le volume des contrats à terme et des options échangé sur le marché des céréales a augmenté de 32% par rapport à la même période en 2007 (IFPRI 2008, 6). Cette spéculation a encore fait monter leur prix sur le marché mondial. Selon la Banque mondiale, près de 30% de l'augmentation des prix des denrées alimentaires entre mars 2007 et mars 2008 sont expliqués par la spéculation<sup>5</sup>.

38

### 3.2.2. Les causes de l'augmentation du nombre de personnes sous-alimentées

39

Dans la plupart des réflexions sur la crise alimentaire, seules les causes de l'augmentation des prix des denrées alimentaires sont analysées. Il est ensuite sous-entendu qu'il est normal que l'augmentation des prix sur le marché international, puis sur les marchés locaux, ait entraîné une augmentation du nombre de personnes sous-alimentées. Pourtant, la hausse des prix des aliments a eu un impact inégal sur la capacité des ménages à s'alimenter d'un pays à l'autre, en ville et en campagne, chez les ménages riches et pauvres. Il faut donc aller plus loin. C'est pourquoi nous présentons ici deux des principales causes de l'augmentation du nombre de personnes sous-alimentées entre 2007 et 2009 : l'abandon des politiques de soutien aux petits agriculteurs dans les trente dernières années et l'extrême pauvreté dans les villes des pays en développement.

L'augmentation des prix des denrées alimentaires sur le marché international n'aurait pas entraîné une augmentation si importante du nombre de personnes sous-alimentées si les pays les plus touchés n'avaient pas été dépendants des importations alimentaires (FAO 2009a, 4). Si ces pays avaient investi massivement dans le développement rural et l'agriculture de proximité dans les trente dernières années, au lieu d'abandonner leur soutien aux petits agriculteurs, ils auraient pu substituer les importations alimentaires par des produits locaux. Dans cette situation, les petits agriculteurs auraient produit assez pour nourrir leur famille et

ils auraient eu accès au marché pour revendre leurs surplus ; ils auraient alors pu profiter de l'augmentation des prix sur les marchés locaux, au lieu de subir l'augmentation des prix en tant que consommateurs nets de denrées alimentaires (Oxfam 2008).

40 Au moment de l'indépendance, plusieurs Etats ont choisi de développer des politiques d'appui aux agriculteurs, alors que d'autres ont préféré investir massivement dans l'industrialisation et le développement des centres urbains (Brunel 2009). Mais dès les années 1980, avec la crise de la dette, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont persuadé les pays du Sud de libéraliser leur agriculture, d'éliminer les aides aux petits agriculteurs et de favoriser les cultures d'exportation, sources de devises étrangères pour rembourser la dette (Carfantan 2009, 30-35 ; Conseil des droits de l'homme 2009b, 11-12). Au même moment, entre 1983 et 2006, le montant de l'aide officielle au développement alloué à l'agriculture est passé de plus de 20 milliards USD (valeur 2006) à moins de 5 milliards (Oxfam 2009, 10-11).

41 L'abandon des politiques de soutien aux petits agriculteurs et la libéralisation de l'agriculture ont eu des conséquences dramatiques sur la sécurité alimentaire, qui se sont encore aggravées pendant la crise. En Haïti, par exemple, les programmes d'ajustement structurel ont entraîné la réduction des droits de douane sur les importations de riz de 35% dans les années 1980 à 3% en 2005, avec pour conséquence des importations massives de riz américain, largement subventionné, et l'anéantissement des producteurs locaux, qui ont été parmi les premières victimes de la crise alimentaire (Wolf et Baumann 2008, 15). Cet abandon a également eu des répercussions dramatiques sur la sécurité alimentaire dans de très nombreux pays africains, au point que la famine au Niger en 2005 a pu leur être en partie attribuée (Conseil des droits de l'homme 2009a, 18-19).

42 L'autre cause profonde de cette augmentation du nombre de personnes sous-alimentées est l'extrême pauvreté des familles les plus vulnérables vivant dans les villes des pays touchés. Ces ménages les plus pauvres consacraient en moyenne 60% à 80% de leur revenu à l'alimentation avant la crise alimentaire. Ce pourcentage a encore augmenté en 2007 et 2008, entraînant des réductions drastiques dans les autres dépenses – santé et éducation en particulier – et provoquant des émeutes de la faim dans les villes d'une quarantaine d'Etats au printemps 2008, notamment au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Egypte, en Ethiopie, en Haïti, en Indonésie, à Madagascar et au Sénégal.

43 Si les Etats veulent lutter contre les causes de la crise alimentaire et de la sous-alimentation chronique, leur lutte doit être fondée sur une réflexion sur les causes profondes de ces fléaux – les exclusions sociales, économiques et politiques et les discriminations. Ils doivent garantir un accès équitable aux ressources productives (principalement la terre, l'eau et les semences, mais aussi la pêche et les forêts) à leur population rurale, ce qui leur permettra d'appuyer les plus vulnérables tout en augmentant la production locale et nationale. En parallèle, ils doivent garantir l'accès à un revenu suffisant ou à des prestations sociales à leur population urbaine.

## 4. Les réponses à la crise alimentaire

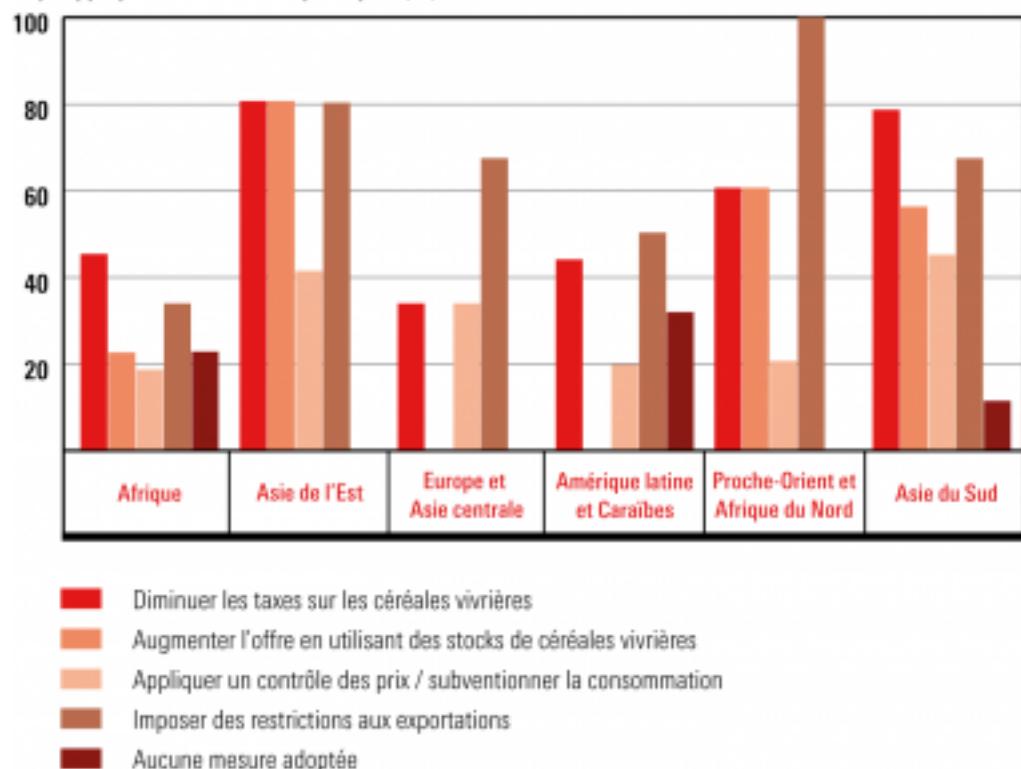
44 Le rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, O. De Schutter, a présenté les réponses des Etats et des Nations unies à la crise alimentaire dans son rapport au Conseil des droits de l'homme en septembre 2008 (Conseil des droits de l'homme 2008b, 32-35). Il a distingué trois phases : une première phase de mesures prises individuellement, de manière non coordonnée ; une deuxième phase de coordination, qui a compris des consultations et des conférences internationales ; et une troisième phase de discussion d'un nouvel ordre alimentaire mondial. Nous présenterons ci-dessous les deux premières phases (4.1 et 4.2), avant d'aborder dans la conclusion (5) la question de l'émergence d'un nouvel ordre alimentaire mondial, en tentant d'identifier les conditions qui permettraient de lutter plus efficacement contre la faim.

#### 4.1. Les réponses non concertées des Etats et des organisations internationales

45 Dès le début de la crise alimentaire, les Etats qui en avaient les moyens ont pris diverses mesures pour améliorer l'accès de leur population à l'alimentation (voir graphique 5). En réponse aux émeutes de la faim, certains gouvernements ont subventionné les denrées alimentaires de base, comme le pain en Egypte. D'autres ont diminué les tarifs sur les importations de produits alimentaires ou ont au contraire pris des mesures pour restreindre les exportations de leur production vers l'étranger. Quinze pays au moins, dont le Cambodge, la Chine, l'Inde, le Pakistan et le Vietnam, ont limité drastiquement leurs exportations de produits agricoles de base vers le reste du monde, pour donner la priorité à leur population (IFPRI 2008, 5). Plusieurs gouvernements ont également annoncé la relance de leurs politiques de soutien à l'agriculture (Conseil des droits de l'homme 2009c).

**Graphique 5 - Mesures politiques pour enrayer le problème des prix alimentaires élevés, par région**

Pays appliquant des mesures politiques (%)



Source : FAO (2008b, 32).

Remarque : Sur la base d'informations préliminaires collectées par la Banque mondiale et modifiées par la FAO (avril 2008).

46 Au-delà de l'absence de coordination entre ces réactions des Etats à la crise alimentaire, il est important de noter que tous les gouvernements n'ont pas eu les moyens de prendre de telles mesures pour répondre aux revendications de leur population (Conseil des droits de l'homme 2009b, 6). Les pays les plus pauvres, comme Haïti, ont subi le plus lourdement l'augmentation des prix alimentaires et les émeutes de la faim de leur population, sans pouvoir y répondre.

47 Un nouveau phénomène est également apparu en réponse à la crise alimentaire : l'achat ou la location de millions d'hectares de terres par des pays riches ou des compagnies privées, basées notamment en Corée du Sud, en Chine, aux Emirats arabes unis ou en Arabie saoudite, dans des Etats dans lesquels l'insécurité alimentaire est déjà très élevée (GRAIN 2008). Le cas le plus connu est celui de l'achat de 1,3 million d'hectares de terres arables par la compagnie

sud-coréenne Daewoo à Madagascar, qui a entraîné des manifestations et le renversement du président en mars 2008.

48 Les agences des Nations unies ont également réagi rapidement et dans un premier temps de façon non coordonnée à la crise alimentaire. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé un appel urgent pour récolter 500 millions USD pour compenser la hausse du coût de ses achats alimentaires. L'augmentation du prix des denrées alimentaires de 40% en une année avait une conséquence immédiate pour le PAM : soit il réduisait de 40% le nombre de ses bénéficiaires, soit il parvenait à recevoir plus d'argent.

49 La FAO a été l'une des premières organisations à anticiper l'augmentation des prix. Dès 2007, J. Diouf a lancé l'idée d'une initiative visant à lutter contre la flambée des prix des denrées alimentaires, à laquelle la FAO a alloué 17 millions USD et pour laquelle elle a demandé plus d'un milliard USD dès le début de la crise alimentaire. Le but de cette initiative était de récolter des fonds devant permettre aux paysans les plus pauvres de se procurer des intrants et du matériel agricole pour augmenter leur production vivrière.

50 Les institutions financières internationales ont également proposé des solutions à la crise alimentaire. Dès le début de la crise, la Banque mondiale a déclaré qu'elle allait faire de l'agriculture une priorité, en doublant notamment son volume de prêt pour le secteur agricole en Afrique, de 400 millions USD à 800 millions USD en 2009. De son côté, le FMI a défendu, à travers la voix de son directeur général, Dominique Strauss-Kahn, l'idée d'un moratoire sur les biocarburants qui entrent en concurrence avec la production alimentaire<sup>6</sup>.

## 4.2. Les réponses coordonnées mais parfois contradictoires des Etats et des organisations internationales

51 A partir du mois d'avril 2008, les Etats et les organisations internationales ont tenté de dépasser la première phase de réactions individuelles, pour coordonner leurs réponses à la crise alimentaire. Les réunions internationales sur la crise alimentaire se sont succédé à Rome, Genève, New York et Madrid. Malgré la sincérité des acteurs concernés, et le fait que toutes les initiatives convergent sur la nécessité de réinvestir massivement dans le développement rural et l'agriculture de proximité en mettant l'accent sur l'aide aux petits agriculteurs, les solutions proposées sont souvent contradictoires.

### 4.2.1. *Les organisations internationales*

52 Pour coordonner les réponses des organisations internationales à la crise alimentaire, le secrétaire général des Nations unies a créé une Equipe spéciale de haut niveau sur la crise en avril 2008<sup>7</sup>. Cette équipe spéciale regroupe les dirigeants des agences des Nations unies, des institutions financières internationales et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle s'est réunie à neuf reprises entre mai 2008 et juin 2009.

53 En juillet 2008, l'Equipe spéciale de haut niveau sur la crise alimentaire a adopté un cadre global d'action avec deux objectifs principaux : accroître l'aide alimentaire pour les personnes les plus vulnérables et renforcer leur sécurité alimentaire à long terme<sup>8</sup>. Le 27 janvier 2009, dans son discours de clôture de la Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous, à Madrid, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, a proposé d'ajouter un troisième axe à la réponse de la communauté internationale à la crise alimentaire : le droit à l'alimentation. Pour Ban Ki-Moon, « we must continue to meet urgent hunger and humanitarian needs by providing food and nutrition assistance and safety nets, while focusing on improving food production and smallholder agriculture. This is the twin-track approach taken in the Comprehensive Framework for Action. We should be ready to add a third track – the right to food – as a basis for analysis, action and accountability »<sup>9</sup>.

54 L'approche basée sur le droit à l'alimentation, qui a été consacrée dans des *directives sur le droit à l'alimentation* adoptées à l'unanimité par le Conseil de la FAO en novembre 2004<sup>10</sup>, est donc appelée à jouer un rôle aussi important que l'aide et la sécurité alimentaires dans la réponse des Nations unies à la crise alimentaire. Ces trois piliers pourraient constituer la base d'un nouvel ordre alimentaire mondial visant à lutter contre la faim (Conseil des droits de l'homme 2008b, 32-35).

55 Malheureusement, malgré la volonté évidente de coordonner leurs activités, les organisations internationales continuent à défendre des positions très divergentes sur les solutions pour remédier à la crise alimentaire. L'équipe du secrétaire général regroupe des partisans de politiques agricoles souvent contradictoires, certains prônant la libéralisation totale des échanges, comme l'OMC, et d'autres prônant la protection du droit à l'alimentation des petits paysans, comme la FAO<sup>11</sup>.

#### 4.2.2. Les Etats

56 A deux semaines d'intervalle, en mai et juin 2008, les Etats ont proposé des solutions très différentes à la crise alimentaire, les premières appelant un changement de paradigme basé sur le droit à l'alimentation, les secondes mettant en avant l'augmentation de l'appui à l'agriculture de proximité et la continuation des politiques existantes.

57 Le 22 mai 2008, à l'occasion de la première session spéciale thématique de l'histoire du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, les 43 Etats membres du Conseil ont adopté à l'unanimité une résolution sur « l'impact négatif de l'aggravation de la crise mondiale de l'alimentation sur la réalisation du droit à l'alimentation pour tous »<sup>12</sup>. Dans cette résolution, les Etats ont réaffirmé que le droit à l'alimentation était un droit humain fondamental, qu'ils avaient l'obligation de garantir à leur population et en particulier aux plus vulnérables. Ils se sont ensuite engagés à augmenter la production locale, et la communauté internationale a été appelée à renforcer les efforts nationaux pour relever la production vivrière.

58 Dans un passage très intéressant, le Conseil des droits de l'homme a ensuite appelé « les Etats, individuellement et à travers la coopération et l'aide internationales, les institutions multilatérales compétentes et d'autres parties prenantes concernées [...] à envisager de passer au crible toute politique ou mesure qui pourrait avoir des effets négatifs sur la réalisation du droit à l'alimentation, en particulier du droit qu'a toute personne d'être à l'abri de la faim, avant d'adopter définitivement cette politique ou mesure » (Conseil des droits de l'homme 2008a, 4 ; nous soulignons). Selon cette approche, la production d'agrocarburants, la spéculation et la libéralisation de l'agriculture devraient être revues en fonction de leur impact sur le droit à l'alimentation (Conseil des droits de l'homme 2008b).

59 Deux semaines plus tard, du 3 au 5 juin 2008, la FAO a organisé la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale et les défis du changement climatique et des bioénergies. Quarante-deux chefs d'Etat et de gouvernement ont participé à cet événement, ainsi que 100 ministres de haut niveau, dans le but de débattre des orientations à prendre pour lutter contre la crise alimentaire et atteindre le premier Objectif du Millénaire pour le développement. Or, à la lecture de la déclaration finale de la conférence, il apparaît très clairement que les orientations proposées sont très éloignées de l'approche basée sur le droit à l'alimentation, qui n'est même pas mentionnée (FAO 2008a). Dans la déclaration, les Etats réaffirment le besoin d'augmenter la production locale et l'aide pour l'agriculture à l'échelle nationale, mais ils présentent ensuite la continuation des politiques existantes, y compris la libéralisation des échanges agricoles, comme une solution structurelle à la crise alimentaire. En 2008, de nombreuses promesses de dons ont également été faites et en juillet 2008, les Etats du G-8 ont proposé de créer un Partenariat mondial pour l'agriculture et l'alimentation<sup>13</sup>.

60 La crise alimentaire a continué d'avoir une place importante dans les agendas des Etats en 2009. Une réunion des ministres de l'Agriculture du G-8, à laquelle ont participé ceux du G-5 (Brésil, Chine, Inde, Mexique et Afrique du Sud) ainsi que ceux de l'Egypte, de l'Australie et de l'Argentine, lui a été consacrée<sup>14</sup>. A la réunion du G-8 à L'Aquila en juillet 2009, les Etats du G-8 se sont ensuite engagés à augmenter leur contribution pour un développement durable de l'agriculture dans les pays en développement, à hauteur de 20 milliards USD dans les trois prochaines années, en plus de leur contribution à l'aide alimentaire<sup>15</sup>.

61 Du 14 au 17 octobre 2009 s'est ensuite tenue la 35<sup>e</sup> session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), qui a permis de réformer en profondeur le fonctionnement du CSA<sup>16</sup>. Dans le but explicite d'améliorer la coordination de la lutte contre la faim au niveau mondial, les Etats ont créé un nouveau CSA ouvert à la participation de tous les Etats, agissant comme membres, ainsi qu'aux représentants des agences des Nations unies, de la société civile, des institutions financières internationales et de l'OMC et du secteur privé (FAO 2009c).

62 Finalement, un Sommet mondial sur la sécurité alimentaire a été organisé par la FAO du 16 au 18 novembre 2009<sup>17</sup>. Plus de 40 chefs d'Etat et de gouvernement et plus de 70 ministres de haut niveau ont participé à ce sommet, à l'issue duquel a été adoptée la Déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire (FAO 2009d). Dans cette déclaration, adoptée à l'unanimité, les Etats ont tenté de répondre de façon holistique à l'augmentation du nombre de personnes sous-alimentées. Ils ont repris toutes les solutions proposées dans les documents adoptés en 2008 et 2009, y compris le besoin de réinvestir dans l'agriculture locale, l'approche basée sur le droit à l'alimentation et l'ouverture nécessaire des marchés, et ils ont entériné la réforme du CSA, en indiquant que celui-ci serait un élément central du futur Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition.

63 La Suisse fait partie des Etats qui ont pris des mesures très concrètes pour répondre à la crise alimentaire. Alors qu'en 2006 et 2007, la contribution de la Suisse au Programme alimentaire mondial (PAM) a été respectivement de 43 et 38,3 millions CHF, elle a été augmentée de 11 millions CHF en 2008. En 2008, la DDC a également créé un Programme global sur la sécurité alimentaire, avec un budget annuel de 30 millions CHF, dont 20 millions de contributions multilatérales pour appuyer la recherche agricole en faveur des petits paysans. Il est prévu qu'à l'horizon 2011 le budget de ce programme global atteigne 20 millions CHF, hors contributions multilatérales. Il est également prévu qu'en 2010-2012 les trois axes de ce programme auront pour but de renforcer *l'accès à l'alimentation des plus vulnérables*, de garantir *un accès sûr à la terre et aux ressources naturelles pour les petits agriculteurs* et de favoriser *un accès amélioré aux intrants de base (savoir-faire, technologie, intrants agricoles)* qui permettent aux petits agriculteurs *d'augmenter leur productivité de manière durable*<sup>18</sup>.

#### 4.3. Les réponses de la société civile

64 Deux réponses de la société civile ont émergé pour répondre à la crise alimentaire. La première a été la création d'une Alliance pour la révolution verte en Afrique (AGRA). Crée par des organisations africaines et présidée par Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations unies, cette alliance a reçu l'appui des fondations Rockefeller et Bill et Melinda Gates. L'AGRA, qui a pour objectifs de développer des semences améliorées, de fortifier les sols, d'améliorer l'accès à l'eau et aux marchés, de développer le savoir agricole et d'encourager des politiques de soutien aux petits agriculteurs, regroupe notamment des centres de recherche agricole en Afrique, des universités et des entreprises<sup>19</sup>.

65 A l'occasion de la conférence organisée par la FAO en juin 2008, l'AGRA a signé un accord de partenariat avec la FAO, le PAM et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Des Etats se sont également joints à ses efforts, comme le Royaume-Uni, qui a promis de verser 15 millions USD pour une période de trois ans, et le Japon, qui a créé une Coalition pour le développement du riz africain en partenariat avec l'AGRA et le Nouveau Partenariat

pour le développement de l'Afrique (NEPAD), dans le but d'augmenter la production de riz en Afrique en utilisant des semences améliorées et de réduire ainsi la dépendance envers les importations alimentaires.

66 La seconde réponse est venue des organisations paysannes et des ONG de développement et de protection des droits de l'homme, qui se sont senties exclues des processus de décision visant à répondre à la crise alimentaire. En prévision de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale et les défis du changement climatique et des bioénergies, ces organisations ont adopté une déclaration intitulée *The world doesn't need more of the same medicine* (« Le monde n'a pas besoin de plus des mêmes médicaments »). Elles ont alors critiqué le fait que plusieurs solutions proposées, comme la continuation de la libéralisation du commerce ou la coopération avec des entreprises motivées par la maximisation du profit, et les acteurs qui les appuyaient, avaient été à l'origine de la crise alimentaire<sup>20</sup>.

67 Pour répondre à la crise alimentaire, ces organisations ont proposé une approche de la lutte contre la faim basée sur la souveraineté alimentaire et le droit à l'alimentation, qui permettrait de combattre les causes profondes de la faim et d'appliquer les principes de responsabilité, de participation et de non-discrimination (Golay 2008, 11-15). De nombreuses organisations se sont mobilisées depuis 2007 pour la mise en œuvre du droit à l'alimentation à travers le monde (Golay 2009b)<sup>21</sup>.

68 La Via Campesina est allée plus loin, en proposant la reconnaissance de droits nouveaux pour les paysans. En juin 2008, à la Conférence internationale sur les droits des paysans qui s'est tenue à Jakarta, ce mouvement, qui regroupe plus de 140 organisations paysannes présentes dans près de 70 pays et représentant plus de 200 millions de paysans, a adopté la *Déclaration des droits des paysannes et des paysans*<sup>22</sup>, avant de la présenter comme une solution pour répondre à la crise alimentaire aux Nations unies (Golay 2009c).

## 5. Conclusion : un nouvel ordre alimentaire mondial pour lutter contre la faim ?

69 Le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, O. De Schutter, perçoit la construction d'un nouvel ordre alimentaire mondial en réponse à la crise alimentaire qui a éclaté en 2007 et 2008 (Conseil des droits de l'homme 2008b, 32-35).

70 Il est en effet difficile de nier que la volonté de lutter contre la faim et de réinvestir dans l'agriculture soit de retour sur la scène internationale. Il est également difficile de nier l'effort de coordination des organisations internationales et des Etats. A elle seule, la création d'une Equipe spéciale de haut niveau sur la crise alimentaire, regroupant l'ensemble des dirigeants des agences des Nations unies, est sans précédent, tout comme la réforme du CSA et la création d'un Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition.

71 Pour autant, la cohérence et la nouveauté des solutions proposées par les Etats, les Nations unies et la société civile sont pour le moins discutables. Rappelons qu'à deux semaines d'intervalle, au printemps 2008, les Etats ont par exemple adopté des textes radicalement différents sur les solutions à apporter à la crise alimentaire, le premier appelant à un changement de paradigme basé sur le droit à l'alimentation, le second mettant en avant l'augmentation de l'appui à l'agriculture de proximité, mais aussi la continuation de politiques qui ont mené à la crise alimentaire, comme la libéralisation à outrance du commerce agricole. Dans ces conditions, comment garantir que le nouvel ordre alimentaire qui est en construction permettra de lutter efficacement contre la faim ?

72 73 Nous sommes convaincu qu'il faut commencer par lutter contre les causes profondes de la sous-alimentation chronique et de la crise alimentaire, qui sont les exclusions politiques, sociales et économiques et les discriminations. Pour cela, il faut garantir aux populations rurales les plus démunies un accès équitable aux ressources productives (la terre, l'eau, les

74 semences principalement, mais aussi la pêche et les forêts), et aux populations pauvres des villes l'accès à un revenu suffisant ou à des prestations sociales.

75 Mais ce n'est pas suffisant. Quels que soient les moyens mis en œuvre, ils seront inefficaces s'ils ne comprennent pas la mise en place d'une meilleure gouvernance, à la fois au niveau international, national et local, basée sur des institutions ayant pour mandat de réaliser le droit à l'alimentation (FAO 2009a, 4).

Les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et de la Déclaration du Millénaire sont devenus clairement irréalistes à l'horizon 2015. Mais il faut continuer à lutter contre la faim et se fixer rapidement de nouveaux objectifs. Dans la poursuite de ceux-ci, la lutte contre la faim devra être basée sur les trois piliers que sont devenus l'aide alimentaire, la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation.

### ***Bibliographie***

- AG (Assemblée générale de l'ONU). 2000. Déclaration du Millénaire. A/RES/55/2. [http://www.unfpa.org/upload/lib\\_pub\\_file/543\\_filename\\_mdec\\_fre.pdf](http://www.unfpa.org/upload/lib_pub_file/543_filename_mdec_fre.pdf).
- \_\_\_\_\_. 2007. Le droit à l'alimentation, rapport du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation. A/62/289. <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N07/487/06/PDF/N0748706.pdf?OpenElement>.
- \_\_\_\_\_. 2008. Le droit à l'alimentation, rapport du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation. A/63/278. <http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N08/459/94/pdf/N0845994.pdf?OpenElement>.
- Banque mondiale. 2008. Hausse des prix alimentaires, options de politiques gouvernementales et action de la Banque mondiale. Washington : Banque mondiale.
- Berthelot, J. 2008. Démêler le vrai du faux dans la flambée des prix agricoles. Papier non publié.
- Brunel, S. 2009. Nourrir le monde : vaincre la faim. Paris : Larousse.
- Carfantan, J.-Y. 2009. Le choc alimentaire mondial : ce qui nous attend demain. Paris : Albin Michel.
- Conseil des droits de l'homme. 2008a. Rapport du Conseil des droits de l'homme sur sa septième session extraordinaire. A/HRC/S-7/2.
- \_\_\_\_\_. 2008b. Renforcer la capacité d'adaptation : un cadre fondé sur les droits de l'homme pour la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale, rapport du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter. A/HRC/9/23. <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/G08/155/09/PDF/G0815509.pdf?OpenElement>.
- \_\_\_\_\_. 2009a. Comité consultatif. Peasant farmers and the right to food : A history of discrimination and exploitation, working paper by Mr. Jean Ziegler. A/HRC/AC/3/CRP.5. <http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/advisorycommittee/A.HRC.AC.3.CRP.5.pdf>.
- \_\_\_\_\_. 2009b. Comité consultatif. Preliminary report to the drafting group of the Human Rights Council Advisory Committee on the Right to Food, working paper by Mr. Jean Ziegler. A/HRC/AC/2/CRP.2. <http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/advisorycommittee/session2/docs/A.HRC.AC.2.CRP.2.doc>.
- \_\_\_\_\_. 2009c. Faire de la crise un atout : renforcer le multilatéralisme, rapport du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter. A/HRC/12/31. <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/G09/146/46/PDF/G0914646.pdf?OpenElement>.
- De Castro, J. 1952. Géopolitique de la faim. Paris : Les Editions Ouvrières.
- Eide, A. 2008. The right to food and the impact of liquid biofuels (agrofuels). FAO Right to Food Studies. Rome : FAO.
- FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). 1996. Rapport du Sommet mondial de l'alimentation, 13-17 novembre 1996. WFS 96/REP.
- \_\_\_\_\_. 2004. Right to food case study : Brazil. IGWG RTFG /INF 4/APP.1. [http://www.fao.org/righttofood/common/ecg/51629\\_fr\\_template\\_case\\_study\\_Brazil\\_annex.pdf](http://www.fao.org/righttofood/common/ecg/51629_fr_template_case_study_Brazil_annex.pdf).

\_\_\_\_\_. 2005. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2005 : éradiquer la faim dans le monde pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Rome : FAO.

\_\_\_\_\_. 2006. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2006 : éradiquer la faim dans le monde – bilan dix ans après le Sommet mondial de l'alimentation. Rome : FAO.

\_\_\_\_\_. 2008a. Déclaration de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale : les défis du changement climatique et des bioénergies. 5 juin.

\_\_\_\_\_. 2008b. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2008 : prix élevés des denrées alimentaires et sécurité alimentaire – menaces et perspectives. Rome : FAO.

\_\_\_\_\_. 2008c. Women and the right to food : International law and state practice. Rome : FAO.

\_\_\_\_\_. 2008d. Perspectives de récoltes et situation alimentaire. Rome : FAO.

\_\_\_\_\_. 2008e. 963 millions de sous-alimentés dans le monde. Communiqué de presse. 9 décembre.

\_\_\_\_\_. 2009a. Les victimes de la faim plus nombreuses que jamais. Communiqué de presse. 19 juin.

\_\_\_\_\_. 2009b. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2009 : crises économiques – répercussions et enseignements. Rome : FAO.

\_\_\_\_\_. 2009c. Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Version finale. 14-17 octobre.

\_\_\_\_\_. 2009d. Déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire. 16-18 novembre.

Golay, C. 2008. La crise alimentaire mondiale et le droit à l'alimentation. Genève : CETIM.

\_\_\_\_\_. 2009a. Droit à l'alimentation et accès à la justice. Thèse présentée pour l'obtention du grade de docteur en relations internationales (droit international), Université de Genève – Institut de hautes études internationales et du développement.

\_\_\_\_\_. 2009b. Les droits des paysans. Genève : CETIM.

\_\_\_\_\_. 2009c. Droit à l'alimentation et accès à la justice : exemples au niveau national, régional et international. Rome : FAO.

GRAIN. 2008. Main basse sur les terres agricoles en pleine crise alimentaire et financière. Barcelona : GRAIN.

IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires). 2008. Hausse des prix alimentaires et actions stratégiques proposées : que faire, par qui et comment ? Washington : IFPRI.

Jonsson, U. 1988. The socio-economic causes of hunger. In Food as a human right, A. Eide, W. Barth Eide, S. Goonatilake, J. Gussow, et Omawale, éd., 28-35. Singapore : United Nations University.

Kracht, U. 2005. Whose right to food ? Vulnerable groups and the hungry poor. In Food and human rights in development : legal and institutional dimensions and selected topics, W. Barth Eide et U. Kracht, éd., 119-139. Antwerpen ; Oxford : Intersentia.

Mitchell, D. 2008. A note on rising food prices. World Bank Policy Research Working Paper. July.

Oxfam. 2008. Double-edged prices : Lessons from the food price crisis ; 10 actions developing countries should take. Oxfam Briefing Paper 121. Oxfam International.

\_\_\_\_\_. 2009. Investing in poor farmers pays : Rethinking how to invest in agriculture. Oxfam Briefing Paper 129. Oxfam International.

Parmentier, B. 2009. Nourrir l'humanité : les grands problèmes de l'agriculture mondiale du xxie siècle. Paris : La Découverte.

Sen, A. 1981. Poverty and famines : An essay on entitlement and deprivation. Oxford : Oxford University Press.

\_\_\_\_\_. 2001. Food security and entitlement. *Politica Internazionale*, n° 3-4 (mai-août) : 19-25.

UN Millennium Project. 2005. Task Force on Hunger. Halving hunger : It can be done. London : Earthscan.

UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). 1998. La situation des enfants dans le monde 1998 : regard sur la nutrition. Genève : UNICEF.

Wolf, E., et M. Baumann. 2008. Solutions pour sortir de la crise alimentaire. Lausanne : Pain pour le Prochain ; Action de Carême.

Ziegler, J. 2001. Schizophrénie des Nations unies. *Le Monde diplomatique*, novembre.

### Sites Internet

AGRA (Alliance pour la révolution verte en Afrique), <http://www.agra-alliance.org>.

Campagne en Suisse sur le droit à l'alimentation, <http://www.droitalimentation.ch>.

DDC (Direction du développement et de la coopération), Programme global sur la sécurité alimentaire, [http://www.sdc.admin.ch/fr/Accueil/La\\_DDC/Organisation/Cooperation\\_globale/Programme\\_global\\_Securite\\_alimentaire](http://www.sdc.admin.ch/fr/Accueil/La_DDC/Organisation/Cooperation_globale/Programme_global_Securite_alimentaire).

FAO, site d'information sur le droit à l'alimentation, <http://www.fao.org/righttofood>.

IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires), <http://www.ifpri.org>.

Jean Ziegler, droit à l'alimentation, <http://www.righttofood.org>.

Olivier De Schutter, rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, <http://www.srfood.org>.

Via Campesina, <http://www.viacampesina.org>.

### Notes

1 FAO, Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, par. 2 de la Déclaration et par. 7 du Plan d'action, reproduits in FAO (1996).

2 Lire, par exemple, les rapports de missions de J. Ziegler au Brésil, en Inde et au Bangladesh, disponibles sur le site Internet <http://www.righttofood.org>.

3 J. de Castro, président du Comité exécutif de la FAO de 1952 à 1956, a été l'un des premiers à démontrer que la sous-alimentation chronique n'était pas due à des problèmes climatiques, mais à des problèmes politiques, économiques et sociaux (De Castro 1952).

4 Voir les plus récentes statistiques de la FAO, disponibles sur <http://www.fao.org/worldfoodsituation/FoodPricesIndex/fr/>.

5 Communication de la Banque mondiale, 14 avril 2008.

6 Cette idée a été lancée par J. Ziegler dans le rapport qu'il a présenté à l'Assemblée générale des Nations unies en octobre 2007 (AG 2007, 8-17). Plusieurs experts ont soutenu l'idée d'un tel moratoire (Eide 2008).

7 Toutes les informations utiles relatives à l'Equipe spéciale de haut niveau sur la crise alimentaire sont disponibles sur <http://www.un.org/french/issues/food/taskforce>.

8 <http://www.un.org/french/issues/food/taskforce/frameworkofaction.pdf>.

9 Cette déclaration ainsi que tous les documents de la conférence sont disponibles sur <http://www.ransa2009.org/html/index.html>.

10 Toutes les informations relatives aux directives sont disponibles sur <http://www.fao.org/righttofood>.

11 Sur la schizophrénie des organisations internationales, lire Ziegler (2001).

12 Conseil des droits de l'homme, L'impact négatif de l'aggravation de la crise mondiale de l'alimentation sur la réalisation du droit à l'alimentation pour tous, A/HRC/S-7/1, repris in Conseil des droits de l'homme (2008a, 3-5).

13 Déclaration des leaders du G-8 sur la sécurité alimentaire mondiale, Hokkaido, Japon, juillet 2008.

14 Les informations relatives à cette réunion sont disponibles sur <http://www.canadainternational.gc.ca/g8>.

15 G-8, « L'Aquila » Joint Statement on Global Food Security, 10 juillet 2009. Les informations relatives au sommet du G-8 à L'Aquila sont disponibles sur <http://www.g8italia2009.it>.

16 Les informations relatives à cette réunion sont disponibles sur <http://www.fao.org/cfs/cfs-home/fr>.

17 Les informations relatives à ce sommet sont disponibles sur <http://www.fao.org/wsfs/sommet-mondial/fr>.

18 Les informations sur ce programme global sont disponibles sur [http://www.ddc.admin.ch/fr/Accueil/La\\_DDC/Organisation/Cooperation\\_globale/Programme\\_global\\_Securite\\_alimentaire](http://www.ddc.admin.ch/fr/Accueil/La_DDC/Organisation/Cooperation_globale/Programme_global_Securite_alimentaire).

19 Toutes les informations utiles sur l'AGRA sont disponibles sur <http://www.agra-alliance.org>.

20 <http://www.fian.org/resources/documents/others/the-world-doesnt-need-more-of-the-same-medicine/pdf> (disponible en anglais et en espagnol uniquement).

21 En Suisse, par exemple, les ONG Action de Carême et Pain pour le prochain ont lancé une campagne de trois ans sur le droit à l'alimentation, portant en 2008 sur le besoin de politiques publiques, en 2009 sur l'impact des changements climatiques et en 2010 sur l'impact du commerce. Toutes les informations utiles sur cette campagne sont disponibles sur <http://www.droitalimentation.ch>.

22 <http://viacampesina.net/downloads/PDF/FR-3.pdf>.

### **Pour citer cet article**

#### Référence électronique

Christophe Golay, « Crise et sécurité alimentaires : vers un nouvel ordre alimentaire mondial ? », *Revue internationale de politique de développement* [En ligne], 1 | 2010, mis en ligne le 11 mars 2010. URL : <http://poldev.revues.org/133>

### **À propos de l'auteur**

#### **Christophe Golay**

Co-coordonateur du Projet sur les droits économiques, sociaux et culturels à l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève et chargé d'enseignement invité à l'Institut de hautes études internationales et du développement, Genève. Conseiller juridique du rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation de novembre 2001 à avril 2008.

### **Droits d'auteur**

© The Graduate Institute|Geneva

### **Résumé**

En 2007 et 2008 a éclaté la plus importante crise alimentaire depuis 1974. La hausse du prix des denrées alimentaires sur le marché international, en particulier du blé, du riz, du soja et du maïs, a entraîné une augmentation sans précédent du nombre de personnes sous-alimentées. Malgré une diminution relative du prix des denrées alimentaires depuis l'été 2008, le nombre de personnes sous-alimentées a continué à augmenter en 2009. Cette crise alimentaire a remis la lutte contre la faim au cœur des préoccupations internationales. Depuis le mois de mars 2008, les Etats, les agences des Nations unies et une grande partie des mouvements sociaux ont pris position sur les causes de la crise et les moyens d'y remédier. Malheureusement, alors que ces acteurs tentent de coordonner leurs activités et de proposer des solutions nouvelles, ce sont souvent des recettes anciennes, visant à augmenter la production alimentaire, qui sont mises en avant. Les propositions faites sont souvent contradictoires et les réflexions sur les causes profondes de la faim et de la crise alimentaire – les exclusions sociales, économiques et politiques et les discriminations – ne semblent pas avoir été entendues. Le premier Objectif du Millénaire pour le développement, qui vise à réduire de moitié la proportion des personnes souffrant de sous-alimentation et vivant dans l'extrême pauvreté d'ici 2015, est devenu clairement inatteignable. Mais la crise alimentaire pourrait être à l'origine de la création d'un nouvel ordre alimentaire mondial, basé sur les trois piliers que sont l'aide alimentaire, la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation.

**Mots clés :** coopération internationale, politiques agricoles, crise alimentaire, sécurité alimentaire, Banque mondiale, droit à l'alimentation, Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), prix des denrées alimentaires, sous-alimentation, équipe spéciale de haut niveau du secrétaire général sur la crise

mondiale de la sécurité alimentaire, Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Programme alimentaire mondial (PAM), Organisation des nations unis (ONU)

**Mots-clés thématiques** : coopération internationale, politiques agricoles, crise alimentaire, sécurité alimentaire, droit à l'alimentation, Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), prix des denrées alimentaires, sous-alimentation

**Mots-clés institutionnels** : Banque mondiale, équipe spéciale de haut niveau du secrétaire général sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Programme alimentaire mondial (PAM), Organisation des nations unis (ONU)